

## Faire revivre la chapelle va fêter ses 20 ans

L'association Faire revivre la chapelle de Château-Bourdin a tenu son assemblée générale dernièrement. Un renouvellement du bureau a eu lieu, les nouveaux membres du bureau sont : Maurice Drilleaud le président ; 1<sup>er</sup> vice-président Jacques Thiollet ; 2<sup>e</sup> vice-président Pierre Métais ; trésorier Gérard Marillaud ; trésorier adjoint Chantal Bouilly ; secrétaire Danielle Marillaud ; secrétaire adjoint Philippe Martiné. Les membres du bureau : Sophie Auger, Jean Chadeyron, Jean-Claude Garandeau, Anthony Mirebeau, Marie-France Talineau et Alain Texier. Depuis l'année 2018 cinq jeunes adhérents sont rentrés dans le bureau, dont trois pour cette année dont Sylvie Auger, Anthony Mirebeau et Jean-Claude Garandeau.

Le président se félicite de voir le bureau se renouveler pour la sauvegarde du patrimoine de la chapelle et remercie la solidarité de la municipalité de Saint-Pardoux-Soutiers dans les diverses initiatives culturelles, telles que les journées du Patrimoine. Le compte rendu financier de l'exercice de l'association en 2018-2019



Les membres de l'association Faire revivre la chapelle ont inscrit un bénéfice positif et se félicitent des nouveaux arrivants dans le bureau en préparation du vingtième anniversaire.

est positif, avec un total des recettes de 3.037 €, et des dépenses de 2.060,47 €. L'association, comprend 83 adhérents pour une adhésion de 5 €, un bénéfice de 415 € suivi de plusieurs dons pour un montant à 650 €, un total perçu s'élevant à 1.065 €. Plusieurs initiatives sont inscrites pour l'année 2019 : le samedi 6 juillet, un déjeuner gril-

lades marquera le vingtième anniversaire de la fondation de l'association, au foyer rural, ouvert à tous. La journée du Patrimoine aura lieu le dimanche 22 septembre avec visite commentée. La commune de Saint-Pardoux-Soutiers envisage une troisième édition soirée du patrimoine le samedi 24 août, avec en toile de fond « La chapelle ». Crépissage de

la façade de la chapelle, des devis seront demandés. La projection d'un film suivie d'une exposition de photos sur le travail des bénévoles qui ont restauré la chapelle depuis ces débuts est également en projet. Un livret retraçant l'histoire de l'association Faire revivre la chapelle, paraîtra, une centaine d'exemplaires pour un coût de 15 €.